

---

## Nachlassverträge Concordats Concordati

No 192 Mittwoch, 04.10.2006 124. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **André Maréchal SA**, avenue de Chamonix 2,  
**1207 Genève**
2. *Remarques*: Commissaire: M. Dominique Grosbéty, p.a. Ernst & Young SA, route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy  
Le commissaire au sursis avise les créanciers de la société susvisée que l'assemblée des créanciers au sens des articles 302 ss LPDF est convoquée le vendredi 3 novembre 2006, à 15 heures, dans les locaux d'Ernst & Young SA, route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy.  
Seuls les créanciers ayant produit leur créance dans le délai imparti sont autorisés à participer aux délibérations. Ils recevront sous pli simple le projet de concordat et le bulletin d'adhésion. Ce dernier devra être retourné au commissaire à l'adresse suivante: Ernst & Young SA, à l'attention de Monsieur Dominique Grosbéty, route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy.  
Les créanciers appelés à participer à l'assemblée peuvent prendre connaissance des pièces relatives à la procédure concordataire chez Ernst & Young SA, route de Chancy 59, 1213 Petit-Lancy, pendant les vingt jours qui précèdent l'assemblée, moyennant prise de rendez-vous préalable auprès de Madame Monique Echalier, tél. 058 286 58 27.  
Le commissaire au sursis:  
Dominique Grosbéty  
Ernst & Young SA  
1213 Petit-Lancy  
(03575784)